



Une commune engagée pour la solidarité internationale dès le plus jeune âge

dossier

Restaurants scolaires - Employé-e polyvalent-e et bénévoles recherchés

p. 8

Mairie - Des promotions 2015 par comme les autres

p. 11

Dans le rétroviseur - Les derniers événements en images

p. 13

Culture - Fête de la musique dans un cadre bucolique et pianos en liberté

p. 16



Commune
de Confignon

Prochains événements 2015

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
JUIN			
jusqu'au 19 11	Circ@volution.ch Soirée solidarité internationale et Robin des Watts	Chapiteau Salle communale Salle communale	Une fois un cirque Mairie
14	Contes d'été	Salle des mariages	Accroch'Contes
16	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
20	Fête de la musique	Terrasse mairie ou Annexe	Mairie
24	Grillades	Cressy Plus	Mairie et Résidence Beauregard
25	Promotions 2015	Place du village et salle communale	Association des Intérêts de Confignon et Mairie
AOÛT			
1 ^{er}	Fête nationale	Salle communale	Association des Intérêts de Confignon et Mairie
SEPTEMBRE			
3-17	Exposition d'automne	Annexe Mairie	Mairie
19	Tournoi de foot des écoles	Ecole de Confignon	Association des Parents d'Elèves de Confignon
20	Fête de Cressy	Préau Cressy	Association des Habitants de Cressy
20	Journée des familles	Parc des Evaux	Fondation des Evaux
22	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
27	Braderie (vide-grenier)	Salle communale	Les Confid'Oizes
30	Thé dansant	Cressy Plus	Mairie et Résidence Beauregard
OCTOBRE			
4	Contes d'automne	Salle des mariages	Accroch'Contes
9 et 10	Exposition annuelle	Annexe Mairie	Atelier de poterie

Pour la programmation Ciné-Mondes et Ciné-Kid, veuillez vous reporter à www.culture-rencontre.ch/cinema

Action Prévention Chaleur à Confignon

Comme chaque année, la Commune a pris des mesures pour prévenir les risques liés aux grandes chaleurs estivales, en particulier auprès des personnes âgées.

En cas de «canicule», l'alerte est donnée par le Canton de Genève sur la base des informations de MétéoSuisse. Les critères sont multiples, mais nous retiendrons que cette alarme est déclenchée lorsque la température se stabilise à 35°C ou plus durant la journée, et à 21°C ou plus la nuit.

La Mairie, en collaboration avec les Agents de police municipale, la Commune de Bernex, l'IMAD et la protection civile, mettra sur pied

une procédure pour que les personnes plus fragiles soient suivies.

Familles, concierges, voisins... soyez solidaires!

Nous vous remercions d'ores et déjà de nous signaler les personnes âgées ou malades qui vivent de manière isolée au **022 850 93 93**.

A essayer:

Recette Géostar (pour l'hydratation)

- jus d'un citron et d'une orange
- sept cuillères à café de sucre
- une cuillère à café de sel de cuisine
- compléter avec un litre d'eau

Horaires d'été

Durant les vacances scolaires d'été, la Mairie est ouverte:

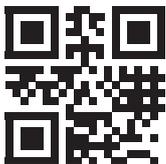
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons un bon été!

Délai rédactionnel pour le numéro de septembre 2015

Les personnes et les associations communales qui souhaitent apporter leur contribution au Confili'en peuvent remettre leur texte **d'ici au 27 juillet 2015** à communication@confignon.ch.



Sommaire

Dossier: Confignon et la solidarité internationale - p.4

Côté Mairie: Aménagement - p.8 • Restaurant scolaire • Comptes 2014 • Taille des haies • Mobilité - p.9 • Tri - p.10 • Promotions • Energie - p.11

Conseil municipal: Délibérations - p.12

Vie culturelle: Prix de l'Aire - p.12 • Festival Openaire - p.13 • Expositions - p.14 • Fête de la musique - p.16

Dans le rétroviseur: 90 ans • Repas des aînés • Vide-grenier • Feuillu - p.13

Bloc-notes: p.14

Associations: Activités à venir - p.15



Elisabeth Gabus-Thorens
Conseillère administrative

Le rôle des communes dans la solidarité internationale: un maillon d'une grande chaîne de solidarité

Depuis de nombreuses années, Confignon participe à l'effort de solidarité internationale en affectant une petite partie de son budget pour soutenir des projets dans les pays plus défavorisés. Certains sont enclins à se questionner: n'existe-t-il pas une disproportion dans le fait qu'une commune, à savoir la plus petite des institutions politiques de la Suisse, veuille se mêler de solidarité internationale? Est-ce bien utile? Tentons donc une réponse.

Un constat qui n'est plus à faire: nos sociétés jouissent d'un niveau de vie sans pareil comparé à la misère, la pauvreté et l'absence de confort de nombreuses populations. Nos enfants bénéficient d'une école de qualité et de nombreuses possibilités de formation, alors que pour nombre d'enfants à travers le monde, l'accession à la scolarité et à une formation est un combat de tous les jours.

Ainsi, les pays industrialisés ont réfléchi aux moyens de lutter contre le fléau de la misère. Un outil a été développé: consacrer 0,7% du produit national brut de chaque Etat au développement. De multiples nations ont adhéré à cette proposition, dont la Suisse.

Puis, les cantons ont fait de même et enfin, nombre de communes ont suivi. Confignon a pris une décision similaire en choisissant de consacrer dès le budget 2006, 0,7% des recettes fiscales aux projets de développe-

ment. Notre commune est ainsi devenue un maillon d'une grande chaîne de solidarité. Notre effort, même s'il est modeste, s'ajoute à celui d'autres entités.

La Commission sociale est chargée de répartir cette manne entre différents projets qui lui sont soumis et qu'elle étudie. Un bel exemple: la Commune s'est engagée à soutenir pendant quatre ans les études de quatre jeunes filles massai au Kenya. Nous recevons chaque année de leurs nouvelles et pouvons suivre l'évolution de leur cursus.

Si nous apportons de l'aide par nos subventions, nous découvrons également des projets, des pays, des sociétés. Nous sommes témoins de la solidarité que ces communautés déploient envers leurs membres. Nous nous ouvrons à une connaissance différente du monde.

La Commission sociale a souhaité organiser le 11 juin 2015 une soirée festive sur le thème de la solidarité internationale dans le but de permettre à nos habitants d'être sensibilisés à cette question.

Un projet vous sera présenté à cette occasion: Robin des Watts. Ce projet a deux volets, un volet de réflexion et d'action auprès des enfants de nos écoles, en vue de maîtriser l'énergie utilisée dans leur établissement. Le bénéfice réalisé grâce à l'économie d'énergie sera reversé par la Commune à une école péruvienne en vue d'améliorer les bâtiments scolaires et de permettre aux enfants de bénéficier de plus de confort pendant leurs heures d'étude.

Ainsi, nos enfants, à leur niveau, peuvent se montrer solidaires en modifiant leur quotidien et ils peuvent améliorer concrètement la vie d'enfants d'un autre pays. Alors, si eux peuvent le faire, nous devons prendre conscience que nous pouvons individuellement tous le faire. La Commune également peut et doit le faire.

Se montrer solidaire, c'est le choix qu'a opéré votre Conseil municipal, espérant apporter ainsi sa modeste contribution au développement d'un monde plus juste.

Editeur :

Commune de Confignon

chemin de Moulraz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

fax 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :

Elisabeth Gabus-Thorens

Rédactrice en chef de l'édition :

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination : **Suzanne Oguey**,
déléguée Développement Durable

Ont contribué à cette édition :

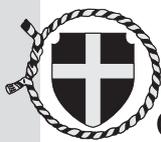
Elena Giaro, responsable des activités sociales - **Eric Kunz**, Secrétaire général - **Mario Rodriguez**, Secrétaire général adjoint

Maquette : **Pascal Gachet**

Crédits photos : Canton et Ville de Genève, CEAS, F. de Limoges, Mairie de Confignon, Terragir, Terre des Hommes, Une fois un cirque

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA



Commune
de Confignon





Une commune engagée pour la solidarité internationale dès le plus jeune âge



le dossier

La solidarité internationale... et nous?	p.4
Electrifier les campagnes malgaches	p.6
Robin des Watts ou l'énergie solidaire	p.6
En chiffres	p.7

Image de couverture et photos ci-dessus : écoliers du Pérou ayant bénéficié du programme Robin des Watts. L'installation de serres adossées aux écoles est un ajout astucieux permettant à la fois de cultiver des légumes et d'augmenter la température des classes!

La solidarité internationale ... et nous?

Afin d'apporter sa petite pierre à l'édifice de la solidarité internationale, Confignon s'implique dans trois domaines d'intervention: la coopération au développement, l'aide humanitaire et les droits des personnes.

En matière de coopération au développement, les projets doivent viser la satisfaction des besoins fondamentaux et contribuer à la promotion d'un développement autonome et

durable. Il s'agit notamment de contribuer à la souveraineté alimentaire des populations par le développement rural, à la création d'emplois grâce à la promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale, à la formation, ainsi qu'au développement d'activités sociales, éducatives et sanitaires.

Les actions d'aide humanitaire ont pour but de contribuer, par des mesures de secours, à la sauvegarde de la vie humaine lorsqu'elle est menacée, à l'amélioration des conditions de vie, ainsi qu'au soulagement des souffrances. Elles sont notamment destinées aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

Concernant les droits des personnes, les mesures soutenues doivent contribuer à renforcer le respect des droits fondamentaux au sein des communautés particulièrement défa-

vorisées, menacées ou discriminées. Font également partie de cette dernière catégorie les actions de sensibilisation aux problématiques Nord-Sud.

Lors de l'analyse des projets, nous vérifions qu'ils répondent à certains critères de base:

- améliorer les conditions de vie des bénéficiaires directs, en veillant à l'équilibre écologique ainsi qu'à la réduction des inégalités
- favoriser la prise en charge collective et conduire à l'autonomie, dans le respect du contexte social, culturel et économique
- s'engager pour une bonne gouvernance, pour la démocratie et la lutte contre la corruption
- promouvoir une économie durable et sociale
- impliquer les bénéficiaires à tous les niveaux de réalisation du projet (conception, exécution, suivi et évaluation).

La Commune reçoit chaque année environ 80 demandes de subventions. L'administration effectue une première analyse rapide, demande les éventuelles informations complémen-

taires et traite ensuite uniquement les dossiers complets (45 en moyenne). Une proposition de projets à soutenir est soumise deux à trois fois par année à la Commission sociale, sport, santé et intégration (CSSSI), qui attribue le montant inscrit au budget. Le Conseil administratif peut décider de l'allocation extraordinaire de subventions, normalement destinées à l'aide humanitaire d'urgence.

Durant la législature qui vient de s'achever, 175 dossiers ont été traités; 74 subventions ont été allouées, parfois au même projet durant plusieurs années, pour un montant total de CHF 258'640.-, dont 100'000.- distribués via la Fédération Genevoise de Coopération (FGC). La liste complète des projets soutenus peut être consultée sur le site de Confignon, dans la rubrique consacrée à la solidarité internationale (*subventions 2014 ci-contre*).

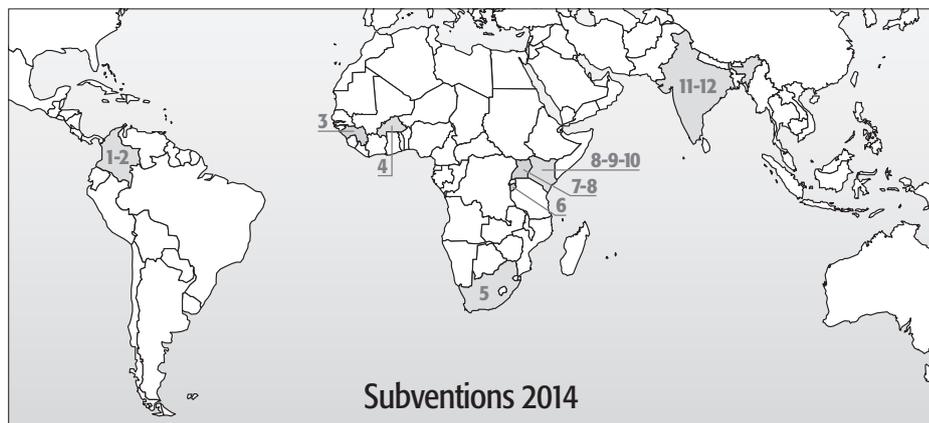
Les institutions à petit budget sont privilégiées, ainsi que les associations locales et celles impliquant des personnes de Confignon. Nous subventionnons prioritairement des projets à taille humaine, ayant un budget compatible avec les sommes que la commune peut attribuer. A l'exception des réalisations financées via la FGC (CHF 25'000.- par année, repartis généralement sur deux projets), les montants alloués dépassent en effet rarement les CHF 5'000.- par projet par an; nous pouvons toutefois proposer une continuité du soutien sur plusieurs années.

Nous demandons un suivi du projet tout au long de son déroulement, ainsi qu'un rapport final, nous n'avons toutefois ni l'infrastructure ni les compétences nécessaires à un suivi pointu des projets. Il est donc indispensable de développer des partenariats avec des institutions pertinentes, fiables et crédibles, telles que la FGC, avec qui nous collaborons depuis plus de vingt ans.

Une coopération à visage humain

Composée d'une soixantaine d'associations membres, la FGC est partenaire des collectivités publiques et garantit l'usage efficace des fonds publics investis pour la coopération au développement dans une trentaine de pays du Sud.

Depuis 1966, elle représente un label de qualité basé sur un réseau associatif local et finance une centaine de projets à taille humaine par an, dont elle garantit l'accompagnement et le suivi. Une quarantaine d'experts volontaires



Subventions 2014

	Institution/Association	Projet
1	Fondation Aide aux Enfants	Projet pédagogique d'éveil préscolaire pour les enfants du foyer Bambi à Bogota (Colombie)
2	Peace Watch Switzerland	Renforcement de la sécurité humaine et juridique de communautés de petits paysans (Colombie)
3	Apprentissage sans frontières	Hydraulique villageoise (Guinée)
4	RESO femmes	Eau-Assainissement-Alimentation (Burkina Faso)
5	IMBEWU	Siyakhula - développement psychosocial des enfants par le sport et les activités éducatives sur temps parascolaire (Afrique du Sud)
6	Espoir pour ceux qui ont faim (via FGC)	Appui à l'auto-prise en charge des associations de producteurs (agro-éleveurs) et création d'emplois pour les jeunes et les femmes (Burundi)
7	Keiser Initiative for Uganda	Construction et équipement de deux dortoirs pour 200 filles de l'école primaire (Ouganda)
8	SidEcole	Scolarisation et aide alimentaire pour enfants des familles fragilisées par le Sida et autres maladies (Ouganda, Kenya)
9	Maasai Aid Association	Bourses d'étude pour 4 filles (Kenya)
10	Solferino - Association élèves ECG Henry Dunant	Construction d'un centre de formation professionnelle (Kenya)
11	Association des Amis du Sakthi Children's Home	Remplacement et acquisition d'équipements pour l'orphelinat pour jeunes filles (Inde)
12	Frères de nos frères (via FGC)	Participation des populations tribales et dalits du Tamil Nadu au processus de développement grâce à une agriculture durable (Inde)
13	Centre Europe-Tiers Monde	Programme sur les droits humains et publications y relatives (Genève - hors carte)

offrent chaque année plus de 7'000 heures de travail pour l'examen minutieux de chaque projet.

Espace d'échange, de partage des savoirs et d'expertise, elle est aussi très active dans l'information du public genevois via des débats, expositions, films et autres événements.

La FGC est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche qualité concrétisée

par la création d'un label certifiant les projets approuvés par les instances de la fédération. Ce label valorise les compétences locales en vue d'améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles des populations vulnérables. Pour les collectivités publiques partenaires de la FGC, c'est un gage de qualité et la garantie d'une utilisation rigoureuse et efficiente des fonds.

Electrifier les campagnes malgaches : entre Confignon et Madagascar, le courant passe !

La section genevoise du Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS) développe des innovations techniques au service de la lutte contre la pauvreté, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. A Madagascar, l'ONG

a mis en place un projet d'électrification rurale via des petites centrales hydro-électriques en partenariat avec l'association malgache locale PATMAD. La commune de Confignon, la ville de Carouge et l'Etat de Genève ont soutenu ce projet via la Fédération genevoise de coopération.

Les Nations Unies classaient récemment le pays parmi les trois plus pauvres de la planète. Les infrastructures, lorsqu'elles existent, sont désuètes et mal entretenues. A peine plus de 20% de la population a accès à l'électricité, qui arrive dans les centres urbains mais qui reste chère et inaccessible pour la majorité des habitants des campagnes.

Depuis quelques années, le CEAS appuie son partenaire malgache dans l'adaptation et l'appropriation d'une technologie développée en Angleterre qui consiste en une petite turbine hydro-électrique qui peut produire de 1 à 10 kWh d'électricité, une puis-

sance suffisante pour éclairer un petit village. Les turbines sont produites entièrement à Madagascar par des ingénieurs locaux. Les turbines sont ensuite installées avec l'appui d'opérateurs économiques privés qui se chargent d'acheminer l'électricité aux habitations. Cette énergie renouvelable change la vie des habitants dans les campagnes : les enfants peuvent faire leurs devoirs avec une bonne lumière, l'éclairage public augmente la sécurité dans les villages et les hameaux reculés peuvent commencer à concrétiser un développement qui devient tangible et réel. Des emplois sont créés directement grâce à ce projet et l'arrivée de l'électricité ouvre une foule de possibilités pour les villageois qui pourront créer des petits commerces ou songer à se connecter à Internet par exemple.

L'énergie produite par la chute d'eau du village d'Andraimbola a permis d'électrifier quatre hameaux situés à l'ouest de la capitale Antananarivo. Une turbine semblable a été installée dans le nord-ouest de l'île et fonctionne depuis plus de cinq ans, apportant l'électricité au village d'Antintorona dans la région de Nosy Komba. Une troisième localité rurale sera électrifiée dans le cadre de cette action de coopération.



Equipe de l'association locale de Madagascar devant la chute d'eau

Robin des Watts ou l'énergie solidaire à l'école de Confignon : économiser l'énergie du Nord pour investir au Sud

Il s'agit d'un projet hautement emblématique du développement durable. En effet, il se déploie dans les trois axes environnementaux, sociaux et économiques et nécessite une forte participation de nombreux acteurs. Robin des Watts est exemplaire d'une collaboration étroite entre des objectifs à la fois énergétiques et de solidarité internationale.

Tout commence par un programme pédagogique développé par Terragir et Terre des Hommes Suisse, souhaité par une direction et des enseignants, soutenu par la Commune, afin d'être mis en œuvre dans une école primaire de Confignon puis dans une école au Pérou !

Mais voyons de plus près ce qu'il en est.

Durant l'année scolaire 2014-2015, quatre classes pilotes (7 et 8 P) ont participé activement au programme «Robin des Watts». Ces élèves sont ainsi devenus les ambassadeurs du projet au sein de l'établissement.

Terragir et Terre des Hommes Suisse, partenaires depuis 2009, travaillent de concert afin de transformer ces élèves en de véritables Robin des Watts. Le but étant en effet, par des gestes simples, d'obtenir une consommation énergétique plus raisonnable dans leur école et ainsi faire des économies qui seront «transférées» à l'école de Rangra, située à 4000 mètres d'altitude, sur les hauts plateaux andins du Pérou.

Le programme débute par une introduction sur le Pérou et la projection du film Robin des Watts. Les élèves découvrent le mode de vie plus modeste des enfants vivant dans des petits villages andins. Le film permet surtout de motiver les élèves en montrant ce qui va être réalisé ici, grâce à des ateliers, pour économiser l'énergie et «là-bas» pour améliorer les conditions des écoles : isolation des salles de classe, installation de panneaux solaires thermiques

pour obtenir de l'eau chaude, aménagement d'une serre adossée aux fenêtres qui sert de jardin potager scolaire et permet également de chauffer le bâtiment !

L'association Terragir propose ensuite trois animations d'une demi-journée à chacune des classes pilotes. Au programme : présentation des enjeux de l'énergie, à quoi sert-elle?, les principes de la conservation de l'énergie, comment chauffe-t-on l'école? avec la visite de la chaufferie, prises de mesures de la consommation des lumières et d'appareils électriques dans l'optique d'élaborer une stratégie de réduction de l'énergie consommée au sein de l'ensemble de l'école. Tout ceci dans le but de monter une «journée énergie» où les élèves mettent en pratique des gestes concrets pour réduire l'utilisation de l'énergie dans l'école.

A mi-parcours, Terre des Hommes Suisse intervient à nouveau pour une animation liée à la problématique migratoire, car les écoliers péruviens soutenus grâce à Robin des Watts vivent au sein de communautés paysannes qui sont fortement touchées par l'exode rural. En

améliorant leurs conditions d'étude, le but est de préserver leurs droits en leur donnant toutes les chances de pouvoir choisir leur avenir dans les meilleures conditions.

En fin d'année scolaire a lieu une «journée solidaire» pour laquelle les élèves des quatre classes pilotes présentent à l'ensemble des classes de la division moyenne (5P-6P) les rénovations et aménagements prévus dans l'école péruvienne grâce aux économies d'énergie générées dans l'ensemble de leur école.

Une manière de bien terminer un programme où les élèves sont les acteurs principaux du changement!

Ce qu'en disent les enseignants

A la rentrée 2014, la Mairie nous a proposé une activité en lien avec les énergies. Après avoir étudié le projet, c'est surtout l'utilisation d'instruments par les élèves pour réaliser des mesures concrètes qui nous a motivés à nous lancer dans l'aventure.

Nous n'avons pas été déçus. En effet, ce programme dépasse de loin le cliché du «il faut éteindre la lumière en sortant d'une pièce pour économiser de l'énergie». En plus de l'apport théorique sur les énergies renouvelables et non renouvelables, il y a eu, durant les heures consacrées à ce projet, une véritable enquête de terrain avec des instruments que les élèves n'ont pas l'occasion d'utiliser lorsque nous pratiquons les sciences dans nos classes. La richesse du matériel amené par nos intervenants a permis d'établir un lien concret entre la théorie et l'observation.

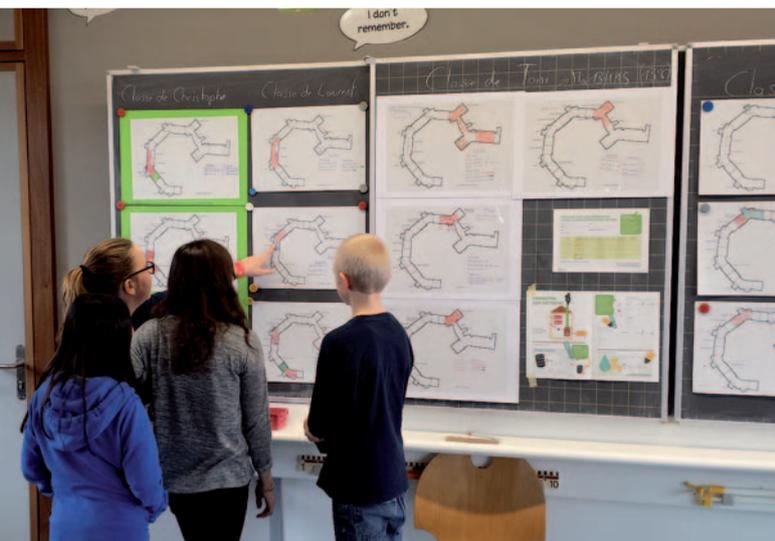
D'un point de vue pédagogique, la fin de cette animation a également été très appréciée tant par les enseignants qui ont suivi l'ensemble de ce projet que par les enseignants venus avec leur classe assister à la synthèse. En effet, les quatre classes qui avaient suivi l'intégralité du processus ont eu l'occasion, lors de cette dernière journée, d'expliquer aux autres élèves de l'école tout ce qu'ils avaient pu apprendre.

De nombreux ateliers pratiques ainsi que des posters explicatifs avaient été préparés à cette occasion.

Parallèlement au côté scientifique, un projet humanitaire mené en Amérique latine nous a été présenté. Nous avons ainsi pu nous rendre compte des conditions dans lesquelles les personnes vivaient dans ces régions, mais également de voir la mise en pratique de certaines astuces énergétiques en lien avec ce qui avait été vu en classe.

Les élèves ont adoré participer à cette animation et se sont montrés très intéressés tout au long du programme. Ils n'ont pas été de simples spectateurs comme c'est parfois le cas. Ils ont certes suivi quelques moments théoriques, mais ont pu être actifs dans la construction des différents savoirs et savoir-faire visés.

Un projet proposé par l'association Terragir en partenariat avec des ONG humanitaires, soutenu par la Confédération et la Commune de Confignon.



Comparaison des températures relevées dans les différentes classes de l'école de Confignon.



Une école rénovée au Pérou avec serre et panneau solaire.

En chiffres

D'après les chiffres publiés par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), la Suisse a consacré en 2014 0,49% de son PIB à l'aide au développement, soit 3'246 millions de francs, affichant ainsi une augmentation importante (+ 9,2%). Cela en raison de la décision du Parlement d'atteindre 0,5% en 2015.

Selon les statistiques de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération, le Canton de Genève a alloué en 2013 pas loin de 15 millions de francs à l'aide aux pays en développement, sur un total de 35 millions pour l'ensemble des cantons. Les communes genevoises, durant la même année, ont dépensé presque

11 millions pour la coopération internationale.

La publication Solidarité Genève-Sud, de la Fédération genevoise de coopération, nous montre qu'en 2010, Confignon se situait à 0,7%, soit au-dessus de la moyenne cantonale (0,66%) et en adéquation avec l'objectif des Nations Unies.

En effet, en 2004 déjà, une motion demandait au Conseil municipal de Confignon d'affecter 0,7% des recettes inscrites au budget annuel de la Commune à la solidarité internationale. Ce principe a été validé en 2005 et appliqué dès le budget 2006. Toutefois, en raison des difficultés financières, cet objectif a été temporairement réduit à 0,5% lors de l'établissement des budgets 2014 et 2015.

Aménagement

PDQ Bernex-Est et modification de limites de zone

La mise en consultation publique du PDQ Bernex-Est est attendue depuis quelques semaines déjà. A l'heure où nous rédigeons cet article, les préparatifs d'une exposition ouverte au public durant le mois de juin sont en cours.

Le planning d'approbation du plan directeur de quartier (PDQ) Bernex-Est a connu un léger glissement. Il en va de même pour le projet de loi de modification de limites de zone, autrement dit la loi de déclassement. Les plannings intentionnels pour ces deux objets sont donc les suivants :

1. Plan Directeur de Quartier
 - a. Consultation publique en juin 2015
 - b. Examen du PDQ par les Conseillers municipaux de novembre 2015 à janvier 2016
 - c. Approbation par le Conseil d'Etat en avril 2016
2. Modification de zones (MZ)
 - a. Enquête technique auprès des services de l'Etat
 - b. Enquête publique en septembre 2015
 - c. Préavis des Conseils municipaux de Bernex et Confignon de décembre à janvier 2016
 - d. Adoption par le Grand Conseil en septembre 2016

Les autorités de Confignon souhaitent que ce planning puisse être maintenu car une grande majorité des parcelles situées sur la partie

confignonnaise du PDQ Bernex-Est sont en mains de collectivités publiques. La Commune a par ailleurs signé une promesse d'achat-vente de deux parcelles d'un total de 7'500 m². Il s'agit d'un périmètre hautement stratégique qui permettra aux autorités de réaliser une partie des objectifs énoncés en 2013 en matière de politique sociale du logement.

Zone industrielle des Cherpines

Après plusieurs mois de travail, les mandataires ont transmis une première version du Plan directeur de zone industrielle aux Cherpines. L'objectif de réaliser un écoParc industriel y est clairement énoncé. Qu'est-ce à dire? Que la gouvernance de cette zone intégrera tous les acteurs concernés, publics ou privés, que les différents services y seront mutualisés et encore que les réseaux de chaleurs y seront intelligents.

Le Plan directeur de zone industrielle est accompagné d'un règlement qui fixe les règles tant pour les entreprises que pour les collectivités. En sus, différents cahiers de recommandations donneront les lignes de force souhaitées pour un aménagement cohérent du secteur.

Ces divers documents sont en cours d'évaluation auprès des services de l'Etat. Ils deviendront prochainement publics lorsque les Conseillers municipaux entameront un travail de fond visant à approuver le plan et le règlement. L'approbation du Plan directeur de zone industrielle par les autorités cantonales est prévue à la fin du premier semestre 2016.

Les fondements de ce plan pourront alors être dévoilés au fil des prochains Confi'liens.

Renaturation de l'Aire

Les beaux jours approchent, chacun d'entre nous souhaite se dégourdir les jambes après l'hiver. Dès lors, pourquoi ne pas vous balader le long de l'Aire. Certes, différentes machines de chantier sont encore sur le site, mais petit à petit les gros travaux s'achèvent pour ne laisser place qu'à des interventions de finition. Vous pourrez ainsi voir le jeu de damiers se transformer, la végétation pousser, les courbes des arbres plantés de-ci de-là. Sans oublier le verger qui sera accessible à tous.

Le caractère bucolique de cette renaturation n'endort cependant pas l'activité des Autorités! Le Conseil administratif recherche activement la meilleure option possible de traiter la circulation sur les deux rives, que peut engendrer ce magnifique projet. L'objectif est de trouver des solutions permettant de répondre au mieux à l'ensemble des acteurs concernés, en minimisant les nuisances des riverains.

Mais en attendant ces solutions, rendez-vous à pied au bord de l'Aire et laissez-vous emporter au gré de la douce brise et des chants des oiseaux. Au détour d'une clairière, peut-être apercevrez-vous des blaireaux protégés, hôtes de la forêt voisine...

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

La Commune de Confignon met au concours une place d'employé-e polyvalent-e (cuisine) pour le restaurant scolaire

En vue d'un départ à la retraite, la Commune de Confignon met au concours une place d'employé-e polyvalent-e pour intégrer l'équipe des restaurants scolaires.

Les tâches :

- mise à disposition et service des repas (préparés par un traiteur), dans le respect des normes Fourchette Verte Junior
 - préparation, rangement, nettoyage de la vaisselle et du réfectoire.
- Pour ce poste, nous demandons en particulier :
- la capacité de travailler en équipe, mais également de manière indépendante parfois
 - un intérêt pour les questions liées à l'alimentation en général
 - le contact aisé tant avec les enfants qu'avec l'organisme en charge de

l'accueil parascolaire.

Nous offrons :

- Salaire selon le statut du personnel et selon l'échelle des traitements
- Bonnes conditions sociales
- Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 14h, durant les périodes scolaires
- Entrée en fonction : lundi 24 août 2015

Le dossier de candidature avec les pièces usuelles doit être adressé au plus tard le 25 juin à : Commune de Confignon - Mention «PERSONNEL – RH» - Chemin de Moulaz 2 - 1232 Confignon

Mme Elena GIARIO au 022 850 93 93 ou info@confignon.ch est à votre disposition pour toutes les questions que vous jugeriez utiles.

Restaurant scolaire cherche bénévoles...

La Commune est à la recherche de bénévoles pour les restaurants scolaires de Confignon et Cressy.

Tâche: seconder le personnel chargé de servir les repas aux enfants (notamment pour la mise en place du réfectoire et le rangement).

Horaire: un jour par semaine (ou plusieurs, selon disponibilité) de 10h45 à 13h30, repas offert par la Commune.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des activités sociales à la Mairie au **022 850 93 93** ou par mail : **social@confignon.ch**.

Un grand merci par avance pour votre disponibilité!

Les comptes 2014... un déficit réduit de moitié!

Durant l'année 2013, les autorités communales ont dû prendre des mesures drastiques pour réduire les charges, car les recettes fiscales sont restées bien en deçà des estimations budgétaires. Un plan quadriennal a été établi et ainsi le budget pour l'année 2014 présentait un déficit d'un million de francs.

Grâce à de nombreuses mesures de maîtrise des coûts et de gestion rigoureuse, le déficit mis au budget a pu être réduit de moi-

tié, soit à CHF -492'657.-. Il aurait pu être encore inférieur, si la Commune n'avait pas dû augmenter encore la provision des risques sur impôts non payés de plus de CHF 240'000.-. Cela péjore bien évidemment le résultat.

Les diverses analyses établies nous indiquent que nous connaissons maintenant notre assiette fiscale qui se situe à CHF 9'300'000.- ou CHF 2'049.- en moyenne par habitant par année. Il est à signaler que notre assiette fiscale s'est fortement modifiée. 35% des contribuables de la commune alimentent à hauteur de

65% notre compte des recettes fiscales, soit près de CHF 7'500'000.-, alors que 64% des contribuables paient moins de 1'500.- d'impôts par habitant par année.

Pour ce qui est des investissements, la Commune n'a pas contracté d'emprunts et a fait recours à ses fonds propres pour financer ses engagements.

En l'état, la situation financière se présente mieux que prévu, mais le Conseil administratif va maintenir le cap pour retrouver des finances communales saines selon le plan établi.

Taille des haies

Comment concilier sécurité de la route et des nids d'oiseaux?

Comme chaque année en juin, nous vous rappelons les dispositions contenues dans les articles 70 et 76 de la loi sur les routes (L-1-10), relatifs à la taille des arbres et des haies, visant à assurer la sécurité des usagers en leur assurant une visibilité suffisante:

Art. 70 Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité

de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Art. 76 Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Par le passé, une date fixait une limite à la mi-juillet pour réaliser cet entretien de taille des arbres et des haies. Désormais, ces dispositions sont valables en tout temps et peuvent – en cas de non-respect – être exécutées d'office par l'autorité compétente aux frais des propriétaires.

Certains signataires de la Charte des jardins

nous ont fait remarquer que cette obligation légale entraine en contradiction avec l'un des conseils relevant de la gestion des haies, à savoir: «Pour ne pas déranger les oiseaux au nid, j'évite de tailler la haie entre mars et septembre». La législation sur les routes ne vous empêche en rien de tailler vos haies avant ou après cette période de nidification et ne concerne par ailleurs que les haies plantées en limite de route ou de chemin carrossable.

Respect de la sécurité routière et préservation de la nidification peuvent donc être conciliés, moyennant une bonne planification de l'entretien de votre jardin.

Plus d'infos: voir la rubrique «Nature et jardins» sur www.confignon.ch

Mobilité

Subvention à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE)

En ce début d'été, nous vous rappelons l'existence d'une subvention lors de l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).

Afin d'encourager l'usage d'un VAE, le Canton vous fait bénéficier d'une subvention cantonale de CHF 250.- à l'achat d'un véhicule deux-roues électrique (vélo, cyclomoteur et motorcycle neufs ou kit neuf de transformation pour installer une assistance électrique sur un vélo).

Ces véhicules offrent de nombreux avantages: gain de temps, peu polluant, économies d'éner-

gie, santé, fluidité du trafic... à vous de tester!

Pour bénéficier de cette subvention, il vous suffit de remettre votre facture à la réception de la Mairie, où vous pourrez remplir le formulaire ad hoc.

Les conditions d'obtention figurent également sur notre site Internet (voir les Règlements de la page Pratique) www.confignon.ch.

Mobilité

Forte réduction du coût des abonnements annuels unireso : qu'on se le dise !

Depuis 2007 la Commune, en collaboration avec unireso, a offert une réduction de 100 francs sur les abonnements annuels à l'attention des nouveaux abonnés. Le but - en ciblant les nouveaux abonnés - étant prioritairement de promouvoir l'usage des transports publics ainsi que la marche à pied.

Depuis les débuts de cette campagne, ce ne sont pas moins de 518 habitants qui ont pu bénéficier d'un coup de pouce lors de l'achat de leur premier abonnement unireso annuel. Sur une période de dix ans, les abonnements annuels à Confignon ont ainsi plus que doublé, une progression tout à fait réjouissante!

Suite aux votations en 2014, les tarifs des tpg ont fortement baissé, le tarif annuel adulte, par exemple, étant passé de CHF 700.- à CHF 500.-.



Unireso n'offrant désormais plus aux Communes la possibilité de s'adresser spécifiquement aux nouveaux abonnés et la réduction disponible pour tous étant d'un montant du double de celui autrefois offert durant le mois de juin, Confignon renonce cette année à proposer une aide à l'achat des abonnements tpg, qui peuvent baisser jusqu'à CHF 200.- par rapport à 2014 (tarif adulte).

Pour 2015, le Conseil administratif propose une promotion des transports publics à travers une campagne visuelle permettant de faire connaître les durées de marche séparant certains points de la commune des arrêts de tram. Vous découvrirez donc prochainement des visuels intitulés «Tram + marche: le bon plan!»

Tous les tarifs unireso 2015: www.tpg.ch/tarifs ou à la réception de la Mairie.



Le tri c'est chic!

Le Canton a mis sur pied cette campagne il y a quelques mois partant du constat que nos poubelles contiennent encore plus de 50% de déchets recyclables et également dans le but

d'améliorer le tri de nos poubelles sans avoir recours à la taxe au sac, comme c'est le cas dans nombre d'autres cantons.

Les Communes étant en charge de gérer la levée des déchets, nous vous proposons une suite d'articles sur le thème du tri dans ces prochaines éditions du Confi'lien afin d'en rappeler quelques informations de base sur les raisons, manières et effets du tri.

Pourquoi trier? Une affaire de ressources

Tant en raison des pollutions induites par les déchets qu'en raison des matières premières disponibles en quantité non infinie sur la Terre, une gestion optimum des déchets relève in fine d'une question de ressources. Sans parler bien sûr des coûts induits par leur traitement et qui sont directement proportionnels à leur quantité produite.

Le tri et le recyclage des déchets ne constituent pas qu'un simple phénomène de mode. Le processus du recyclage - qui existe depuis toujours dans la nature - s'inscrit aussi bien dans une logique écologique qu'économique.

En effet, il y a deux raisons majeures de trier et recycler les déchets :

- Ecologiquement, il est important de récupérer les matériaux qui sont recyclables afin de fabriquer de nouveaux biens. En agissant de la sorte, nous préservons de précieuses ressources naturelles. Le recyclage des déchets permet ainsi d'assurer certains de nos besoins actuels, sans compromettre les besoins des générations futures (développement durable).
- Economiquement, il est avantageux de trier les déchets pour les recycler, étant donné que l'incinération est le traitement le plus coûteux. Actuellement, le coût d'incinération à la tonne est de 234 francs alors que le coût de traitement des résidus ménager organiques (compost) est de 161 francs et même de 102 francs pour le traitement des branchages.

A suivre: comment diminuer les déchets à la source

Pour rappel, des «Sakatris» vous sont remis gratuitement à la réception de la Mairie.

Les promotions 2015

Beaucoup de nouveautés pour une fête encore plus conviviale!

Jeudi 25 juin 2015... les enfants qui se baladeront autour de la salle communale après le traditionnel goûter auront plusieurs surprises!

Il y aura de la circulation à mobilité douce sur tout le périmètre sécurisé, grâce aux kartings à pédales et aux vélos rigolos, qui sauront amuser les adultes également. La Ludothèque d'Onex sera de retour à la salle communale, avec un choix de jeux pour tous les âges. Depuis la grande roue népalaise, il sera possible d'admirer le château gonflable... et les plus téméraires ne manqueront pas d'essayer le pont de cordes monté sur la pelouse de la salle communale. Et pour celles et ceux qui auront envie d'un petit répit, pourquoi ne pas tenter une partie d'échecs devant l'auberge communale ou un tour du jeu de l'oie géant sur le bicentenaire?

Une piste de danse pour les plus âgés, le traditionnel carrousel pour les tout-petits...

Dans ce nouveau concept, mis sur pied grâce à la volonté de la Commission sociale, sport, santé et intégration, toutes les activités seront gratuites. De plus, les animations choisies témoignent d'une cohérence avec nos préoccupations énergétiques ainsi qu'avec le label Cité de l'énergie Gold récemment acquis. L'administration a contacté de nouveaux partenaires privés, la plupart issus du monde associatif; elle a aussi fait appel à certaines associations de la commune. Nous soulignerons également la présence de plusieurs bénévoles, qui se sont engagés pour que la fête soit belle.

Autre changement majeur, les stands de nourriture seront proposés par différentes associations communales; nous tenons d'ores et déjà à les remercier de leur disponibilité à prendre le relais de l'A.I.C., qui, après avoir tant œuvré pour organiser les manifestations, prend une retraite bien méritée et continuera néanmoins à gérer la buvette.



La «Grande Roue» sera l'une des nouvelles animations proposées lors des Promotions 2015

Tous les ingrédients pour une très belle journée sont réunis, nous vous attendons nombreuses et nombreux!

Energie

Assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade

Le parc immobilier consomme la moitié de l'énergie finale utilisée à Genève et produit deux tiers des émissions de CO2 du canton. C'est par conséquent dans ce domaine que l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables connaissent leurs plus grands potentiels. A lui seul, l'assainissement des fenêtres re-

présente une moyenne de 15% d'économie d'énergie.

Afin de permettre la mise en œuvre de l'article 56A du règlement d'application de la loi sur les constructions et installations diverses (RCI), l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) a envoyé en début d'année un courrier d'information aux propriétaires de bâtiments construits avant 1980 les informant de ces nouvelles obligations.

En effet, d'ici le 31 janvier 2016, les fenêtres et embrasures en façade qui présentent des déperditions énergétiques élevées devront

être assainies, c'est-à-dire adaptées ou remplacées.

Pour rappel, toutes les informations y relatives figurent sur le site www.ge.ch/energie/vitrages. Vous y trouvez notamment:

- L'énumération des fenêtres et embrasures concernées
- Une liste des professionnels
- La brochure d'information en version pdf
- Les questions fréquentes (et leurs réponses!)
- Des séances d'information à l'attention des professionnels.

Appel à projet pour la «Carte de vœux 2016» de la Commune de Confignon

Le Conseil administratif lance un appel à projet pour la carte de vœux communale 2016.

Les conditions de participation sont les suivantes:

- Etre domicilié à Confignon
- Le projet de carte de vœux peut être en noir et blanc ou en couleur (quadrichromie)

- Le projet sera la page de couverture de la carte de vœux
- Dimensions 14,8 cm x 21 cm (A5)
- Remise du dossier par courriel à communication@confignon.ch
- Fichiers à remettre au format jpeg ou eps
- Résolution de 300 dpi aux dimensions du document final
- Délai d'envoi des projets: **31 octobre 2015**

Pour toute question: communication@confignon.ch

délibérations du Conseil municipal

Séance du 10 mars 2015

Le Conseil a été informé des projets de construction aux Evaux (réfection du restaurant et réparation du bâtiment technique) pour ces 4 ou 5 prochaines années. Une option définitive sur la forme et le financement des travaux n'est pas encore prise. Le Conseil a également été informé de l'avancement du projet de loi sur la répartition des compétences entre le canton et les communes. Enfin, Monsieur le Maire a abordé la question des différents projets d'aménagement à l'étude sur le territoire de la commune: les Cherpines et Bernex-Est.

Le point principal de la séance portait sur le projet de nouveau Règlement du fonds de mise en valeur des espaces publics et des bâtiments publics de la commune de Confignon. Rappelons que depuis le 10 mai 2005, la commune de Confignon est dotée d'un Fonds de décoration qui est alimenté annuellement par le prélèvement de 3 francs par habitant sur le budget communal. Ce fonds a reçu en 2014 la somme de 13'020.- CHF (4340 habitants). La représentation insuffisante du Conseil municipa-

pal dans le comité de gestion de ce fonds et, surtout, l'approche de très gros investissements urbains du côté du quartier des Cherpines, dans lequel l'art devra trouver sa place, ont conduit le Conseil administratif à proposer une nouvelle forme d'alimentation d'un tel fonds. Le projet modifie le financement de ce fonds et propose qu'un montant de 1% soit prélevé automatiquement sur les investissements de la commune. Le fonds serait alors doté d'un comité de gestion faisant une place déterminante à l'autorité politique.

La discussion a été très animée, plusieurs amendements ont été déposés. Finalement, le projet de règlement a été accepté au vote nominal par 10 oui, 4 non et 3 abstentions. Un référendum contre cette délibération a été annoncé par le Parti libéral/radical. Le délai référendaire court jusqu'au 27 avril.

Séance du 14 avril 2015

La séance du 14 avril a été précédée par une triste annonce: celle du décès de Madame

Sylvie DUNANT, épouse de notre collègue Samuel DUNANT. Une minute de silence a été respectée en sa mémoire.

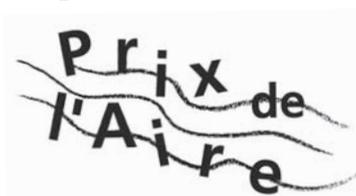
La séance fut plus courte que la précédente. Trois points étaient portés à l'ordre du jour. En premier lieu, le vote sur la délibération concernant le réaménagement de nos locaux au Centre intercommunal de voirie. Ce projet a été accepté par 14 voix pour et une abstention. En second lieu, nous avons assisté à la présentation des comptes 2014 de la commune. A ce sujet, les comptes 2014 présentent un déficit de CHF 492'857.- au lieu du déficit de CHF 1'000'000.- prévu initialement au budget 2014. Ce redressement financier, même s'il reste un déficit, est à saluer.

Enfin, une motion du PDC était présentée sur la suppression du trafic automobile de transit au travers de la commune. L'entrée en matière sur cette motion a été acceptée par 10 voix pour et 5 voix contre, elle sera examinée en commissions, avant de repasser devant le Conseil.

Eric Baier, Président du Conseil municipal

Après la séance d'installation du Conseil municipal de la nouvelle législature le 2 juin, les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les mardis 16 juin et 22 septembre à 20h30. Les séances prennent place à la Salle communale et sont publiques.

espace culture



Concours littéraire Bernex-Confignon

Résultats du Prix de l'Aire 2015

Le thème de cette nouvelle édition du Concours littéraire du Prix de l'Aire, «*Le rythme dans la peau*», a sans aucun doute inspiré les écrivains amateurs de nos communes et de la région, puisque 77 nouvelles ont été soumises au jury (27 textes pour la catégorie Adultes, 3 pour la catégorie Ados et 47 pour la catégorie Enfants), un record de participation et une belle progression.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue le 5 juin dernier dans la nouvelle bibliothèque de Bernex, en présence de Madame Elisabeth

Gabus-Thorens, Conseillère administrative de la Commune de Confignon, de Monsieur Gilbert Vonlanthen, Conseiller administratif de la Commune de Bernex ainsi que des membres du jury. Ce jury, composé de Mme Gabus-Thorens, M. Vonlanthen, Mme Guylaine Antille, Conseillère municipale de la Commune de Bernex, MM. Denis Soulier - éditeur, Damien Malfait - co-responsable de la Librairie du Boulevard, librairie indépendante partenaire du concours et Guillaume Chenevière - écrivain, journaliste et historien - parrain de cette édition, a relevé l'originalité et la variété des textes proposés. Les lauréats ont reçu un bon d'achat de notre partenaire la Librairie du Boulevard, sise à Genève.

Palmarès

Catégorie «A» Adulte

1er - Alizée Calza a reçu un bon d'une valeur de CHF 200.-

2ème - Stéphane Abbt a reçu un bon d'une valeur de CHF 150.-

3ème - Maud Hagelberg a reçu un bon d'une valeur de CHF 100.-

Catégorie «B» Ados

1ère - Magali Dich a reçu un bon d'une valeur de CHF 150.-

2ème - Léane Foëx a reçu un bon d'une valeur de CHF 100.-

3ème - Roxane Raboud a reçu un bon d'une valeur de CHF 50.-

Catégorie «C» Enfants

1ère - Rebecca Guerra a reçu un bon d'une valeur de CHF 50.-

2ème - Théo Cabassu a reçu un bon d'une valeur de CHF 30.-

3ème - Bastien Künzli a reçu un bon d'une valeur de CHF 20.-

Tous les textes sont publiés sur www.bernex.ch et sur www.confignon.ch (Vie culturelle)

Rendez-vous est donné à la fin de cette année pour connaître le thème de la prochaine édition!

Festival Openaire

Un programme décoiffant

L'Openaire réserve cette année des moments inédits aux festivaliers du sud genevois. Le dimanche 5 juillet, les rappers de Sniper marquent leur grand retour en clôturant un week-end de performances. Les familles confignonaises trouveront aussi leur bonheur dans le parc Marignac, où les attendent de nombreuses animations.

Parrainé par Luc Mbah a Moute, basketteur à la prestigieuse NBA, le Festival OPENAIRE rassemble le meilleur de la culture urbaine. Démonstrations de krump, de double Dutch et de parkour se fauillent entre les matchs d'un tournoi international de streetbasket de très haute tenue.

Parmi les nouveautés de cette quatrième édition : le retour du trio de Sniper, une première depuis la séparation du groupe en 2007, et un concours individuel de slam dunk, où la puissance de jeu de basketteurs hors normes se conjugue à des talents acrobatiques. Plébis-

cités par les festivaliers, les Crazy Dunkers reviennent cette année avec un défi inédit : battre le record Guinness du plus long salto smashé sur trampoline.

Organisé par trois équipes de travailleurs sociaux hors murs du sud genevois, le Festival Openaire vise à promouvoir des valeurs de diversité. Sous l'égide de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), il est une action emblématique de la politique de cohésion sociale du canton. Avec le soutien de la Commune de Confignon.

Plus d'infos : www.openaire.org

dans le rétroviseur



La commune compte une nouvelle nonagénaire: Madame Monika Philipona. Madame Elisabeth Gabus-Thorens s'est rendue à l'EMS Beauregard le 12 mars pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire au nom du Conseil administratif (en haut à gauche).

Comme chaque année, il y avait foule au vide-grenier de Cressy le 19 avril passé (ci-dessus).

L'ensemble des danseuses de l'association Gëzuar-Genève a agrémenté le repas des aînés en proposant des danses typiques du folklore albanais, pleines de couleurs et de vivacité (en haut à droite).

Le Feuillu, fête traditionnelle qui célèbre le retour du printemps, s'est déroulé le 3 mai (ci-contre).

sur le bloc-notes

Cet été, la Mairie organise:

• un atelier théâtre

Une semaine d'activités théâtrales, proposées par le Théâtre en Cavale, avec réalisation d'un spectacle à son issue.

- du 29 juin au 3 juillet de 10h à 16h
- spectacle de fin de stage le vendredi à 19h
- pour les jeunes de 16 à 25 ans
- CHF 200.- par jeune pour la semaine (repas compris)

• les semaines multisports

Animées par l'équipe des Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASE et en collaboration avec les sociétés sportives locales, deux semaines d'initiation au sport (basket, kickboxing, beach volley, tennis, rugby etc.), sorties (Aquaparc, rafting) et activités créatrices dans le local du SAS (rue de Bernex 217 à Confignon).

- du 29 juin au 3 juillet ou du 17 au 21 août, de 8h30 à 18h
- pour les jeunes de 12 à 16 ans
- CHF 150.- par jeune pour une semaine

• un atelier dessin

L'atelier Philippe Lambercy (céramiste de renommée internationale décédé en 2006) se trouve dans un beau verger situé à Confignon, au chemin de Moulaz. C'est dans ce lieu que rendez-vous est donné aux jeunes de la commune pour venir partager une semaine d'activités artistiques.

Chaque matinée, un thème de

dessin en relation avec l'environnement du jardin sera proposé.

- du 17 au 21 août, de 9h à 11h30
- pour les jeunes de 12 à 16 ans
- CHF 10.- par matinée ou CHF 50.- pour la semaine.

Pour tout renseignement sur les places encore éventuellement disponibles, veuillez vous adresser à la réception de la Mairie.

Votations populaires le 14 juin

Lieu: Salle communale, ch. Sous-le-Clos 32
Horaire: de 10h à 12h.

Les dimanches à pied, c'est reparti pour 2015!

A pied au cœur de la ville, c'est tentant! D'avril à octobre 2015: 16 visites guidées, à thèmes originaux, offertes à qui se laisse guider.

«La marche n'est-elle pas le meilleur remède pour l'homme?» disait Hippocrate il y a près de 2000 ans. On sait aujourd'hui que marcher régulièrement améliore l'état de santé général, la condition physique et l'esprit de chacun.

Les 3èmes dimanches du mois, d'avril à octobre 2015, GenèveRando propose 16 visites à thèmes originaux à qui se laisse guider.

Réunissant des groupes d'une vingtaine de personnes, ces balades urbaines et thématiques,

d'une durée de 2h, sont menées par des guides émérites et sont gratuites. Les parcours n'excèdent pas 4 km sauf pour la visite du 16 août «Sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle (5h/12km)».

Les Bains de Cressy, associés de GenèveRando, offrent une réduction pour l'entrée aux bains à tous les participants munis d'un bon, décerné après les balades.

Envie de tester?

Programme et inscription sur: www.dimancheapied.ch

Les horaires 2015 du bibli-o-bus à Confignon (Village) et à Cressy

Le Bibliobus vous propose un vaste choix d'ouvrages pour adultes, enfants et adolescents:

des romans, des documentaires, des livres en grands caractères, des bandes dessinées, des albums, et bien plus encore.

Les 36 points de stationnement dans le canton sont le fruit d'un partenariat entre le Ville de Genève et l'Association des communes genevoises (ACG).

L'inscription y est gratuite et donne accès à l'ensemble du réseau des Bibliothèques municipales!

A Confignon, nous bénéficions de deux points de stationnement:

Cressy: le lundi 10h00 – 12h00

Village: le lundi 14h00 – 17h00

Retrouvez toutes les informations sur:

www.bm-geneve.ch ou contact au: 022 418 92 70 / hors-murs. bmu@ville-ge.ch



Illustration: Adrienne Barman

Expositions d'automne: Mme Pavla SUERMONDT & M. Jean-Michel BOSSI (alias Jim BOSS)

Nous avons le plaisir de vous annoncer une double exposition, à l'intérieur de l'annexe, des œuvres (peintures et sculptures) de Mme Pavla Suermond et, à l'extérieur, dans le parc de la Mairie, des œuvres (sculptures métalliques) de M. Jean-Michel Bossi alias Jim BOSS et ceci du 3 au 17 septembre 2015.



Une fois un Cirque

Nos artistes se réjouissent de vous présenter leur tout nouveau spectacle sous chapiteau

Circ@volution.ch

du 29 mai au 19 juin 2015 à Confignon

«Dans les temps reculés de la création, naquit une planète bleue et ronde, belle et flottante.

Nourri d'eau et de lumière, le monde vivant y fit son apparition. Puis, ce premier cri...

Mère notre terre, créé en son sein, cet être au corps parfait, celui que l'on nomme humain.

Au fil des âges, il se proclame maître des lieux.

Confronté à ses propres limites, laissera-t-il à l'avenir, l'horizon clair et sûr pour les générations futures?»

Circ@volution.ch est un spectacle construit en quatre tableaux qui nous entraîne dans un voyage temporel. Laisant tous les possibles ouverts, cette création porte sa réflexion sur l'origine et le devenir de l'humanité.

Toutes les informations sur :

www.unefoisuncirque.ch

Grande braderie de Confignon le 27 septembre 2015

Les Confid'Oizes organisent pour la troisième fois une Braderie (vide-grenier). Elle se tiendra à l'extérieur de la salle communale; en cas de pluie, les exposants auront la possibilité de s'installer à l'intérieur.

Toute personne intéressée à tenir un stand peut s'inscrire **du 17 août au 25 septembre** par courriel à **cathygraf@bluemail.ch** ou au 079 679 56 06.

Une table et un banc seront mis à votre disposition contre la somme de 20.- francs à verser avant la manifestation. L'installation des stands se fera dès 8h30.

Dès l'inscription, un règlement comportant toutes les informations ainsi qu'un BV vous

seront envoyés. Seul le paiement confirmera votre inscription.

Pour les chineurs, la braderie ouvrira dès 10h jusqu'à 17h. Sur place, vous trouverez une buvette où vous pourrez vous désaltérer et vous restaurer.

Fripiers et acheteurs, nous espérons vous retrouver nombreux à notre troisième Braderie. Nous nous réjouissons d'avance de la bonne ambiance et comptons sur vous pour en parler autour de vous.

Accroch'Contes

Les contes font l'école buissonnière!

Une fois n'est pas coutume, le **14 juin 2015**, pour sa conterie d'été, les conteuses d'Accroch'Contes vous invitent à les suivre au cœur de Confignon.

Du pressoir à la fontaine en passant par le petit banc, venez nombreux écouter les contes qui vous feront redécouvrir le site.

Et si d'aventure le temps se grisouille, pas d'inquiétude, nous nous abriterons dans notre salle habituelle (mariages).

Rendez-vous à 18h00, Mairie de Confignon, salle des mariages.

Buffet à 19h15, Mairie de Confignon, salle des mariages

Chapeau à la sortie.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Appel lancé aux habitants de Confignon, amateurs de contes :

Pour les conteries de l'Avent, nous cherchons deux familles intéressées à nous recevoir dans leur foyer.

Dates : 29 novembre et 15 décembre

Ambiance chaleureuse et sympathique garantie !

Merci de contacter au plus vite :

Y. Tornare au 022 757 12 72 ou J. Nicolini au 022 794 51 07.

Atelier de poterie de Confignon

Stages d'été pour enfants de 6 à 12 ans:

tournage, colombinage, travaux à la plaque, décoration par empreinte, modelage et autres technique, **du 6 au 10 juillet**, sous la responsabilité de Madame Alexandra Bogucka et de

Monsieur Pascal Ducimetière, **du 29 juin au 3 juillet et du 17 au 21 août** sous la responsabilité de Madame Evelyne Ujvari.

Stage d'initiation au tournage en deux parties **du 26 au 28 juin et du 21 au 23 août** sous la responsabilité de Monsieur Pascal Ducimetière.

Détails et autres stages sur le site www.atelier-poterie.ch, par mail : info@atelier-poterie.ch ou par téléphone au 022 777 00 41 - Lieu des stages : Atelier de Poterie de Confignon, Place de l'Eglise 1

Le Mot du Coteau

Club des aînés de Bernex-Confignon

Bien chers tous,

Le 15 avril dernier, nous avons eu notre assemblée générale dans un cadre inhabituel car, en raison des nouveaux horaires scolaires, la salle de Luchepelet n'est plus disponible les mercredis.

Nous avons donc pris place à la salle de la paroisse catholique, au 8 Vieux chemin de Bernex. C'est une salle tout à fait charmante, quoiqu'un peu petite lorsqu'il faut passer entre les tables pour distribuer nourriture, boisson et desservir. Les «dames paysannes» ont été formidables. Par ailleurs, nous étions sans micro ce qui a bien gêné les personnes qui n'étaient pas assises suffisamment devant.

Cependant, à moins de tenir notre AG à la salle de Confignon ou un samedi à Luchepelet, nous n'avons pas d'autres alternatives. Merci de votre compréhension.

Mis à part les inconvénients précités, tout s'est très bien déroulé; nos autorités étaient présentes; MM. P. Chillier, G. Vonlanthen, C. Huguenin pour Bernex, Mme Rudaz pour Laconnex (Confignon s'étant excusé) et M. P. Perrin pour la FGCAS (Fédé). L'ambiance était festive, notamment avec la distribution de cadeaux à nos jubilaires, suivie par une collation très fraîche et agréable.

Pour ce premier semestre, nous avons actuellement interrompu les repas au local car nous avons repris les excursions choisies par notre ami Luc et quelques membres du comité. Lisez attentivement nos bulletins mensuels. Très bel été en perspective!

Amicalement vôtre, Fg

La fête de la musique... aussi à Confignon !

En 2015, la fête de la musique prendra place pour la première fois à Confignon avec un concert-petit-déjeuner et des pianos accessibles à tous.

Le samedi 20 juin 2015 dès 8 heures, venez vous réveiller en douceur et en harmonie avec les ...ACCROCH'NOTES MATHÉMATIQUES... sur la terrasse de la Mairie, face à un panorama bucolique et verdoyant. Il vous sera servi un petit déjeuner «continental», moyennant une modeste contribution financière.

Vous pourrez écouter et apprécier des musiciens, des groupes amateurs et professionnels interprétant des œuvres classiques ainsi que de grands standards du jazz. Des

chants classiques et des récitatifs vous seront également proposés. Fin de la manifestation vers 11 heures.

En cas de pluie, la Fête de la musique confignonnaise est maintenue et prendra alors place dans la dépendance de la Mairie.

«Jouez, je suis à vous»

Du 8 au 21 juin, vous êtes invités à jouer sur deux pianos en «libre service», sur la place du village et à Cressy. L'opération «Jouez, je suis à vous», prise en charge par l'association Tako, met à la disposition de la population une soixantaine de pianos sur le territoire genevois.



Auberge de Confignon

Le Bistrô • Le Gastronomique • L'Hôtel



6 place de l'Eglise - 1232 Confignon - 022 757 19 44 - info@auberge-confignon.ch
www.auberge-confignon.ch



ALAIN DREIER

Bureau technique
du bâtiment SA

2, place de l'Eglise
1232 Confignon
Tél.: +41 22 343 09 20
Fax: +41 22 343 21 96
info@dreier-btb.com
www.dreier-btb.com



Yellowprint

GESTION PHOTOVOLTAÏQUE

Laurent Barcellini
Fondateur & Directeur

Yellowprint Sàrl,
Route de Soral 14 ter, 1232 Confignon
Fax: +41 22 733 75 08 Mobile: +41 79 668 57 74
E-mail: lbarcellini@yellowprint.ch
Site: www.yellowprint.ch

NOUVELLE GERANCE



Tea Room

CRESSY

61, Rue Edouard Vallet - 1232 Confignon
Tél: +41 22 757 71 62